

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE
L'ELEVAGE**



Investir dans les populations rurales

**PROJET D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE
REDUCTION DE LA VULNERABILITE AU BURUNDI (PIPARV-B)**

**Financements du Projet : Don FIDA N° 2000002606, Don Additionnel FIDA11 n°
2000003762 ; Prêt OFID n° 13606P, Prêt FIDA11 n° 2000003763, Don CRI n°
2000004520, Don FVC n° 2000003623**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
DNCMP/332/F/2024-2025 POUR LA FOURNITURE DES KITS D'APPUI
AUX COMMUNAUTES AUTOCHTONES BATWA.**

Imputation : Don FIDA N° 2000002606

Référence PTBA 2024-2025 : 2A030111

Date de publication : 24./12./2024

Date d'ouverture des offres : 24./01./2025

Décembre 2024

Lettre de présentation d'avis d'appel d'offres national

Concerne : Fourniture des kits d'appui aux communautés autochtones batwa.

DAO° DNCMP/ 332../F/2024-2025

- **Date de publication :** 24.../12../2024
- **Date d'ouverture des offres :** 24.../01../2025

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a obtenu un don du FIDA n° 2000002606, un Don Additionnel FIDA11 n° 2000003762, un don FVC n° 2000003623, un don CRI n° 2000004520 d'une part, un prêt de l'OFID n° 13606P, un Prêt FIDA11 n° 2000003763, un financement du Fonds international de développement agricole (FIDA) destiné à couvrir le coût du Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi, « PIPARV-B », et envisage d'en faire partiellement usage pour l'acquisition de ces biens. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi, « PIPARV-B ».
2. Le Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi, « PIPARV-B », prévoit de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de résilience des populations rurales du plateau central Burundais composé des provinces de Gitega, Karusi, Kayanza, Muyinga et Ngozi par une approche de gestion intégrée des terroirs grâce à une utilisation optimale des ressources naturelles adaptées à une pression démographique croissante. Il est financé par un Don et Prêt du FIDA, un prêt de l'OFID, un Don du Fonds Vert Climat (FVC), un Don CRI, une contrepartie du Gouvernement et une contribution des bénéficiaires. Le Projet a été conçu pour une durée de 6 ans. Les dates initiales de mise en vigueur et celle d'achèvement sont respectivement le 13/05/2019 et le 30/06/2025.
3. L'acheteur invite à présent les entités remplissant les conditions requises ("soumissionnaires") à communiquer leurs offres sous pli cacheté pour la fourniture de **des kits d'appui aux communautés autochtones batwa, avec un délai de livraison de trente (30) jours calendaires**. Le délai de validité des offres est de 120 jours calendaire. On trouvera de plus amples informations concernant ces biens et services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans le présent dossier d'appel d'offres.
4. L'appel d'offres est ouvert à quiconque souhaite y répondre, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le dossier d'appel d'offres, les entités habilitées peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'accroître leur capacité à livrer les biens et services connexes.
5. Les biens et services connexes, ainsi que le marché qu'il est prévu d'attribuer, sont répartis en un (1) seul lot et sont à livrer aux chefs-lieux des provinces suivant la répartition ci-après :

Description	GITEGA	KARUSI	KAYANZA	MUYINGA	NGOZI	TOTAL
Houes de bonne qualité	1066	1294	1376	1292	802	5830
Bidons en plastic de 20 litres chacun avec bouchons	533	647	688	646	401	2915

Casserole métallique de 5 litres chacun avec couvercle	533	647	688	646	401	2915
Seaux en plastic de 20 litres avec couvercle	533	647	688	646	401	2915
Boîtes de savons de lessive	533	647	688	646	401	2915

6. Il a été décidé, pour le présent marché, de passer un appel d'offres national ouvert, offres qui seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable sur le site du FIDA [<https://www.ifad.org/fr/-/document/ifad-procurement-handbook/>].
7. Aucune séance d'information ne sera organisée.
8. Les candidats qui souhaitent soumettre une offre devront se procurer le dossier d'appel d'offres vendu au prix de cent mille francs burundais (100.000 BIF) dont la moitié (50.000 BIF) sera versée sur le sous- compte des recettes non fiscales de l'Etat n° CC10003 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB), et l'autre moitié (50.000 BIF) sur le compte n° CC12991 ouvert à la BRB, somme non remboursable. Les dossiers d'appel d'offres peuvent être obtenus en adressant au point de contact ci-après un courrier postal ou un courriel dans lequel devront figurer toutes les coordonnées du soumissionnaire. Les soumissionnaires pourront ainsi être assurés de recevoir les mises à jour dont pourrait faire l'objet le présent dossier.
9. Les offres doivent parvenir à l'adresse ci-dessous et selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres – clause 25 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le 24/01/2025 à 10 heures, heures locales (GMT+2).

PROJET D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE REDUCTION DE LA VULNERABILITE AU BURUNDI (PIPARV-B)

À l'attention de :

Monsieur Damase NTIRANYIBAGIRA, Coordonnateur du PIPARV-B

Immeuble abritant des projets financés par le FIDA au Burundi

Avenue du Large n° 30 ; Téléphone : (+257) 22 24 92 51 ;

Courriel : ufcp2.piparvb@gmail.com.

Bujumbura - Burundi

10. Les offres reçues hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes au soumissionnaire. Toutes les offres devront être accompagnées d'une garantie de soumission (s'il y a lieu), dont les modalités et le montant seront précisés dans les données particulières de l'appel d'offres.
11. Veuillez noter que les offres électroniques *ne sont pas* acceptées, comme indiqué dans la clause 25 des instructions à l'intention des soumissionnaires.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

